



Le droit et le chiffre, meilleurs alliés pour faire face à la crise



TRIBUNE DE
JÉRÔME GAVAUDAN,
PRÉSIDENT DU
CONSEIL NATIONAL
DES BARREAUX

Malgré toute notre bonne volonté au moment de nous souhaiter une belle et heureuse nouvelle année, nous nous devons de nous incliner devant la dure réalité : 2021 sera une nouvelle année de crise. Crise sanitaire, encore ; crise économique et sociale, aussi.

Avocats et experts-comptables ont, comme tant d'autres, subi et accompagné cette crise. Ils en sont victimes, tout comme ils en sont acteurs. Ils en subissent les conséquences ; ils en sont aussi, certainement, l'antidote.

Oui, face à la crise, la régulation et la norme seront plus que jamais nécessaires. Chiffre et droit sont au chevet de ce grand corps malade qu'est désormais l'économie française pour imaginer les solutions, trouver les remèdes, guider les entreprises et leurs dirigeants.

Experts-comptables et avocats ont un rôle prépondérant à jouer, qu'ils peuvent jouer ensemble, dans le respect de leurs périmètres respectifs d'intervention. À eux – à nous ! – de proposer les modalités de ce service à la Nation. À nous de tirer les leçons de la crise pour proposer aux pouvoirs publics les réformes que nos clients attendent. À nous, enfin, d'évaluer, concrètement, ce que l'interprofessionnalité apporte à nos cabinets comme à ceux que nous conseillons.

La crise est, toujours, un moment de vérité. À nous de la regarder en face et d'en tirer toutes les conséquences.

Hommes du chiffre comme Hommes du droit doivent aussi se retrouver pour la défense de leurs intérêts. Ils ont en commun – même sous des formes distinctes – la libéralité de leur statut.

La crise est, toujours, un moment de vérité. À nous de la regarder en face et d'en tirer toutes les conséquences.

Parce que nous sommes utiles à la Nation, à la relève économique de notre pays, nous avons le droit – peut-être même le devoir – d'être corporatistes. Ce qui est bon pour les experts-comptables et pour les avocats est bon pour l'intérêt général.

Les professionnels libéraux que nous sommes ne doivent pas être les oubliés des plans de relance à venir, ni les victimes collatérales de réformes systémiques.

Parce que nous sommes utiles à la Nation, à la relève économique de notre pays, nous avons le droit – peut-être même le devoir – d'être corporatistes.

Ce qui est bon pour les experts-comptables et pour les avocats est bon pour l'intérêt général.

À nous, là aussi, de le faire entendre à ceux qui arbitrent aujourd'hui sur les politiques de soutien économique de demain, comme à ceux qui imaginent une réforme des retraites « version 2021 ».

La relance de la France ne se fera pas sans nous.

Nous fragiliser, ce serait mettre en péril nos clients.

C'est la raison pour laquelle nous avons tout intérêt à parler d'une seule voix sur les sujets qui touchent à la

substance même de notre exercice professionnel et à son modèle économique.

C'est ce que je vous souhaite pour cette nouvelle année marquée par la prise de fonction de M. Lionel Canesi en tant que président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, à qui je présente tous mes vœux de réussite.

Nous avons une longue route à parcourir ensemble. Le droit et le chiffre ont tant à apporter à notre pays en 2021 !

